

D'où vient Afterres2050 ?

Isabelle Meiffren, www.solago.org Afterres2050 consolide une des convictions fondatrices de Solagro : l'agriculture peut et doit être à la fois écologique et productive. En 1981, une poignée d'agronomes, d'énergéticiens et d'agriculteurs tout frais sortis des utopies post soixante-huitardes cherchent des alternatives à un productivisme conquérant qui veut nourrir le monde, intensément, à grands renforts de chimie, d'énergie, puis d'OGM et fondent une association.

Choc et contre choc pétrolier, crise des déchets, des pollutions, de la biodiversité, du climat : d'un siècle à l'autre, ces trente dernières années furent tout sauf tranquilles ! Trente années durant lesquelles Solagro a proposé, expérimenté, démontré et fait savoir en toute indépendance qu'il existe d'autres modèles énergétiques et agricoles à déployer. Aujourd'hui, une centaine d'adhérents, un conseil d'administration engagé et une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine d'ingénieurs, font vivre le projet.

Notre quotidien ? Des études, des programmes de recherche, des travaux prospectifs. Nous accompagnons des agriculteurs, des territoires, des collectivités à mener à leur terme des projets concrets pour bien garder les pieds sur terre et rester pragmatiques.

Solagro, c'est aussi la passion du débat et la satisfaction de participer à des groupes de travail – nationaux et européens – où l'on cherche, d'une directive à un texte de loi, à sortir des impasses dans lesquelles nous sommes.

La construction d'Afterres2050 relève de cette ambition. Scénario d'une transition alimentaire qui partage les fondamentaux du scénario de transition énergétique négaWatt, il nous amène sur des terrains nouveaux que nous n'imaginions pas « polémiques » comme la définition de nos besoins nutritionnels ! Nous souhaitons donc engager le débat avec des nutritionnistes, des sociologues, des citoyens... tous ceux qui se sentent concernés par ce que nous mangerons en 2050 dans une bienveillante attention à la terre qui nous supporte. —

Quel rôle pour l'expertise citoyenne ?

Paul Scheffer, doctorant contractuel enseignant à Paris 8, président de l'ADNC www.adnc.asso.fr Le Réseau Environnement Santé (RES) et un ensemble d'associations se sont fendus d'une lettre ouverte ¹, il y a quelques mois, à la ministre de l'Environnement pour protester contre la nouvelle législation qui limite le pouvoir de participation des associations au processus de décision : « Pour pouvoir participer aux instances officielles, consultatives ou décisionnelles, une association agréée devra désormais compter au moins 2 000 adhérents répartis dans au moins six régions. Quant aux associations d'utilité publique, elles devraient exercer leur action sur la moitié des régions au moins, et disposer d'un minimum de 5 000 donateurs, pour pouvoir se faire entendre. De plus, l'Etat s'octroie le droit de vérifier les conditions de financement des associations pour s'assurer « de leur indépendance » » nous dit le RES. De nombreuses associations ont joué un rôle essentiel de lanceur d'alertes environnementales, comme Inf'OGM, Générations Futures, le RES. Ces mesures apparaissent d'autant plus à contre-courant de l'intérêt général que la thèse soutenue récemment de la sociologue Régine Boutrais, qui travaille à l'ANSES, montre de manière fort détaillée justement le rôle clé joué par l'expertise citoyenne dans ce domaine ².

Le RES a obtenu récemment une belle victoire avec le retrait du Bisphénol A, il reste aussi très mobilisé sur la question des pesticides. Il rappelle que les dernières études ont mis en évidence « une nette supériorité des produits bio sur au moins deux critères : la teneur des fruits et légumes en polyphénols et autres antioxydants, et la teneur du lait en

acides gras oméga 3 (+ 68 % d'oméga 3 dans les produits bio par rapport aux conventionnels selon la moyenne des onze études comparatives publiées depuis 2003) » ³. Les produits bios contiennent moins de résidus de pesticides, un aliment sur dix est concerné, contre un sur deux en conventionnel. Ces résidus ne sont pas anodins pour le RES : « Une méta-analyse publiée au Canada a conclu que sur deux cent sept publications scientifiques mettant l'exposition aux pesticides et diverses pathologies (cancer, neurotoxicité, problèmes de reproduction, génotoxicité, problèmes dermatologiques), cent soixante-treize concluaient à une corrélation positive entre l'exposition et l'incidence de ces maladies ». Sans compter les effets des insecticides, très utilisés en France, sur le système nerveux encore récemment rapportés dans des études publiées en avril dernier dans le *Environmental Health Perspectives* : « des effets qui apparaissent même à très faibles doses, notamment après l'exposition de la mère pendant la grossesse ou des enfants en bas âge ».

Il semblerait que le gouvernement soit toujours adepte de la méthode visant à casser le thermomètre au lieu d'essayer de remédier à la température... —

1. <http://reseau-environnement-sante.fr/2011/07/21/actions-en-cours/representativite-des-associations-environnementales-le-gouvernement-meprise-nos-actions-et-nos-expertises/>

2. Régine Boutrais, « Dynamiques associatives et santé environnementale : Vers un nouveau mode de développement ? », Thèse de sociologie, Université Paris Dauphine, soutenue en novembre 2011.

3. Tribune du RES dans *Le Monde* (19 juillet 2011).